



Le tir des marcassins

Par Christian Busseuil

Le sanglier, confidentiel en France jusque dans les années 1980, en dehors de quelques départements de l'Est, a connu une explosion des populations, quand les chasseurs ont découvert que c'étaient les mamans qui faisaient les petits, et qu'il fallait les épargner. Ce sont les associations de chasseurs de grand gibier, et personne d'autre, qui ont diffusé les règles de sa gestion, puis mis au point son plan de chasse, seule méthode efficace du contrôle des populations, donc des dégâts. La chasse est une subtile alchimie, qui mêle de façon très inégale passion, réalités biologiques et contraintes administratives. « L'objectif du chasseur naturaliste, disait André Jacques Hettier de Boislambert, est de vivre pleinement sa passion, sa culture, en gérant au mieux, de façon raisonnée, les ressources



naturelles...L'avenir de la chasse, et sa place dans la société moderne, dépendent essentiellement de notre comportement, de l'affirmation de notre rôle sur le terrain en tant que leader pour la conservation de la nature... ». La passion est l'âme de la chasse depuis la nuit des temps. Les chasseurs de grand gibier sont une communauté à part, qui fonctionne avec ses règles, ses

rituels même. Ignorant les frontières, tous les chasseurs se comprennent et partagent une même éthique. Issus de toutes les origines, les chasseurs de sangliers pratiquent une technique de chasse qui varie très peu d'une région à l'autre, et même d'un pays à l'autre : la battue. « Le sanglier se précipite au milieu de ses ennemis, comme la foudre jaillit des nuages qui s'entrechoquent. Dans sa course, il renverse les arbres et la forêt retentit, ébranlée. Les jeunes gens poussent des cris, leurs mains robustes lui présentent des épieux dont le large fer étincelle. Il se jette sur les chiens, disperse ceux qui s'opposent à sa fureur et, par des coups obliques, il met en déroute la meute aboyante... » (Ovide ; les Métamorphoses, livre VIII).

La battue

Mise au point par nos ancêtres, la battue est une forme de chasse collective, très hiérarchisée, où chacun a sa place, et les quelques siècles de confiscation de la chasse par la noblesse ne sont rien à l'échelle du temps. La conduite, et le déroulement d'une battue, sont aussi immuables qu'une cérémonie initiatique. Autour du chef, c'est dans un silence total que les participants écoutent les consignes, puis, répartis derrière des chefs de lignes, ils gagnent leurs postes. Traqueurs et chiens peuvent alors entrer en action. Un signal convenu marque le début de la battue, de même que des annonces qui ponctuent le cours de la battue. La



présentation du tableau, les honneurs au gibier et la remise des brisées clôturent ensuite la journée, comme dans un désenvoutement.

Le début de la gestion

A la chasse comme dans la vie, l'homme a toujours respecté la maternité et



particulièrement les « bébés » et ce respect a été naturellement appliqué aux marcassins, systématiquement épargnés. On ne recherchait, à travers la chasse, que le maximum de venaison, le grand trophée et particulièrement les grands mâles. Mais l'homme est aussi un curieux qui veut tout connaître, tout savoir. Depuis la plus haute antiquité, de nombreux auteurs ont décrit le sanglier avec les connaissances de l'époque. Le quatrième des 12 travaux d'Hercule n'est-il pas de rapporter vivant le sanglier d'Érymanthe ? Ce sont les travaux de Jacques Vassant, à Arc en Barrois, qui nous le feront voir sous un autre jour, dans les années 1980, de façon scientifique, donc objective. Dans ce grand massif d'environ 9 000 hectares, l'ONC confirmait les observations faites par Heinz Meynhardt dans les forêts périphériques de Berlin, alors Allemagne de l'Est. A cette époque, rappelons-nous, nos gourous annonçaient encore que le sanglier arrivait l'hiver... des pays de l'Est, en grandes migrations. On faisait même une

distinction entre les sangliers aux longs museaux venus de l'Est, et les sangliers aux nez busqués originaires des Ardennes, en oubliant d'ailleurs qu'à cette époque de disette cynégétique, le dernier sanglier des Ardennes était celui qui figurait sur les armes de son blason. Les résultats de ces études effectuées à Arc en Barrois nous ont appris quelques vérités fondamentales et incontestables, immédiatement mises en application avec succès par l'équipe de François Jehlé :

- les sangliers sont organisés en structure matriarcale, et ce sont les plus grandes laies qui tiennent et organisent les compagnies,
- les mâles deviennent solitaires avec l'âge, ne s'approchant des cellules familiales que pour le rut,
- ce sont les grandes laies qui déclenchent leurs chaleurs les premières. Elles sont ensuite imitées par les plus jeunes,
- le rut a lieu principalement en décembre et, bien qu'il y ait toujours des naissances toute l'année, le pic se situe toujours en avril,
- la prolificité de l'espèce varie de 60 à 230%.

Le début des excès

Mais il fallait aller plus loin, et le premier plan de chasse sanglier fut alors expérimenté, puis obtenu au forceps de l'administration, par les chasseurs de grand gibier de la Meuse qui argumentaient : « Le plan de chasse, est la seule méthode raisonnée et raisonnable de gestion d'une espèce animale sauvage. Il est le seul à permettre une régulation efficace des populations, soit en les développant, soit en les réduisant en cas de trop grande abondance. En fait, en matière de grand gibier, le débat ne consiste plus actuellement à justifier le plan de chasse, mais à chercher, à partir de cette belle machine, à apporter des solutions équitables au problème des dégâts. Ce bel outil n'est malheureusement plus actuellement qu'une pompe à fric, sans rapport avec les



idées de gestion voulues par ses promoteurs. A la lumière de la recherche, la chasse passion a évolué vers une chasse raison, malheureusement entravée par un cadre administratif particulièrement inadapté aux problèmes du sanglier, et aux dégâts qu'il génère. Dans de nombreux départements, des courriers menaçants encouragent les chasseurs à ne plus avoir un

comportement responsable, essayent de leur interdire l'application de consignes de prélèvement, les incitant même à tirer les grandes laies. Cette attitude, inqualifiable, déstructure les compagnies, et rend les animaux erratiques, donc incontrôlables au niveau des dégâts. D'autre part, la chasse fermant de février à juin, pendant la délicate période des semis, le chasseur est contraint de regarder les sangliers commettre des dégâts sans pouvoir intervenir. Les clôtures électriques sont souvent inefficaces pour les jeunes et turbulents marcassins et bêtes rousses, et quand les jeunes passent, la mère passe, c'est bien connu. Nés en avril, les marcassins ne sont pas en principe dangereux pour les semis, mais le problème vient des marcassins, nés en hiver, et nous en avons vu l'illustration. Un printemps, froid et pluvieux, est meurtrier pour les marcassins, et de nombreuses laies ayant perdu leur progéniture, ont fait une nouvelle portée. Ces jeunes, qui peuvent peser plus de 20 kg au printemps, sont souvent à l'origine de nombreux dégâts, avant l'ouverture de la chasse. En remontant le temps, les marcassins nés en hiver n'avaient, avec la neige et les prédateurs, qu'une infime chance de survie, mais avec le réchauffement climatique, les pertes hivernales sont devenues insignifiantes, et on retrouve toute cette marmaille dans les champs au printemps, Le chasseur n'aura donc que deux alternatives devant ces naissances d'hiver : soit espérer de façon un peu hypocrite que la nature fasse son œuvre, soit accepter une augmentation des dégâts. En Alsace-Lorraine, une réglementation particulière permet le tir de ces animaux à cette saison, mais partout ailleurs, la solution raisonnable, compte tenu de la réglementation en place, serait de les éliminer lors des battues. Cet acte de gestion élémentaire, certes sans gloire, est incontournable dans le contexte actuel, pour limiter les dégâts de printemps. Déjà en vigueur des plusieurs départements, cette mesure mériterait d'être généralisée...



Christian Busseuil (2005)